

Cadres INFOS

Bulletin périodique de l'UGICT-CGT - N° 682 - 20 mai 2011

● **Éditorial**

Une belle arnaque !

La notion de rémunération globale n'est-elle pas au salaire ce que le forfait jour est à l'équilibre vie professionnelle vie privée...une belle arnaque ? Sous ce vocable, les cadres ont vu se substituer à leur salaire de base, une multitude de rémunérations périphériques toutes centrées sur la performance et l'obtention de résultats autoritairement fixés. Si ces pratiques ont au mieux maintenu le pouvoir d'achat (les entreprises s'inscrivant dans ce doux euphémisme de la modération salariale) elles se soldent par une rupture du lien rémunération/qualification, l'évolution du salaire s'effectuant au regard des résultats obtenus et non plus de la qualification requise par le travail ou la fonction. De telles pratiques affaiblissent les grilles de rémunérations, effacent les repères collectifs de classifications, renvoient la détermination du salaire à un « tête à tête » employeur/salarié dont l'issue est courue d'avance. Elles ont pour conséquences une minimisation des niveaux d'embauche d'une jeunesse qualifiée et pour une part « surdiplômée ». Il faut sortir des systèmes individualisés pour repenser le collectif de travail, reformuler des critères partagés de classification et ainsi construire à partir d'une qualification en perpétuel mouvement du fait de l'expérience et des formations acquises un salaire mesurant réellement le travail, l'apport de chacun non pas aux résultats mais à la valeur ajoutée collective et répondant aux attentes des salariés en matière de reconnaissance et de mieux vivre.

Sylvie Breuil

Membre du Bureau National de l'Ugict-CGT

« ACTIONS »

⇒ 31 mai : journée nationale unitaire d'action dans la Fonction publique

⇒ 19-20-21 septembre, stage Ugict-CGT : « Comment syndiquer les jeunes diplômés ? »

● ÉDITO

Une belle arnaque !

● COLLECTIF RECHERCHE

Débat ; science, travail : quels enjeux ?

● APRES LES ÉTATS GÉNÉRAUX

Consultation nationale des professions techniques/ professions intermédiaires

● SOIRÉES-DÉBATS DE L'UGICT-CGT, SAISON 2, 14^{ème} LIVRAISON

Les grands patrons en France, du capitalisme d'État à la financiarisation

Débat ; science, société, travail : quels enjeux ?

L'Ugict et son collectif « recherche » ont organisé, le 18 mai, dernier la première d'une série de rencontres en lien avec l'actualité. Le thème de cette matinée : science, société, travail : quels enjeux ? avec la participation de Patrick Chaskiel, sociologue et professeur à l'Université Paul Sabatier de Toulouse qui travaille depuis une dizaine d'années sur la perception de la science et des innovations technologiques par les associations et leurs relations avec le monde syndical.

« Dans les années 1970, les fumées d'usines témoignaient d'une activité industrielle, aujourd'hui, elles signifient pollution ». Avec le développement de la conscience environnementale, la société pose un regard de plus en plus critique sur la science et les industries qui l'utilisent. Les événements autour des nanotechnologies, ou plus récemment sur l'accident nucléaire de Fukushima, illustrent la défiance de toute la société. Quels sont les enjeux ? Quelle est la relation avec le travail et le salarié ?

Pour Patrick Chaskiel, sociologue et professeur à l'Université Paul Sabatier de Toulouse, depuis les années 1970, les produits et les process sont devenus des enjeux politiques et environnementaux. La mise en avant des risques technologiques traduit des tensions sur l'orientation de la production et de l'industrie. Ces tensions existent dans le nucléaire, depuis plus de quarante ans, alors qu'émergent de nouveaux débats concernant les nanotechnologies.

« Les nanotechnologies représentent aujourd'hui une bifurcation et il faut s'interroger sur le chemin à prendre, sur l'utilité sociale des produits », affirme le chercheur. L'approche a radicalement changé. Alors que les syndicats ont toujours lutté sur les mêmes fondamentaux : pour les salaires, pour les conditions de travail et la sécurité, contre le chômage, aujourd'hui analyse Patrick Chaskiel : « le second moteur de l'histoire est le risque technologique ». La société s'interroge sur les raisons d'être des activités.

Un premier tournant a eu lieu avec

la prise de conscience tardive du drame de l'amiante dont les effets mortifères étaient connus depuis le début des années 50. Les industriels les ont ignorés et paradoxalement, les travailleurs de l'amiante ont été ses plus ardents défenseurs.

« La question de l'environnement, et donc de la santé, est une préoccupation récente qui a eu pour déclencheur la catastrophe d'AZF ». L'accident a provoqué, non sans tensions préalables, le rapprochement entre les organisations syndicales et les associations, jusque là seules porteuses de la problématique (2004-2005). La posture des syndicats évolue et Jean-Michel Petit, secrétaire général de la fédération de la chimie CGT signalait, en avril 2006, une déclaration commune avec Yannick Jadot, directeur des campagnes de Greenpeace, sur la directive Reach1. « Le mouvement syndical a pris conscience que les risques technologiques peuvent entraîner des fermetures, d'unités de production ».

En ce qui concerne le nucléaire, les avis évoluent lentement et les organisations syndicales parlent aujourd'hui de bouquet énergétique (mix énergétique). Patrick Chaskiel rappelle aussi, que du côté des opposants : « Les antinucléaires n'ont jamais demandé l'arrêt de la recherche en physique nucléaire ».

Quant aux problématiques soulevées par les nanotechnologies, elles marquent, pour le chercheur, un tournant car, pour la première fois, il ne semble pas y avoir divergences entre les organisations syndicales et entre les organisations syndicales et les associations qui plaident pour un moratoire. A

la lumière de ces questionnements, Patrick Chaskiel avance aussi l'hypothèse que le développement des grosses unités industrielles est suspendu et souligne par exemple que : « la politique de Total est de fermer, peu à peu, ses raffineries en France faute d'investir dans la sécurité. Les entreprises concentrent maintenant leur effort sur le produit pas sur le process. C'est aussi un tournant technologique qui fait bouger les lignes entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée ».

Si l'absence de débat public a renforcé la méfiance envers la science, « on nous cache tout on nous dit rien », l'indépendance fragile de l'information y tient aussi sa place : « la communication est aux mains des industriels y compris la presse » souligne un chercheur du CEA. « Quel crédit ont encore les chercheurs en quête de crédits ? » s'interroge, avec humour, un autre, d'autant que les industriels ont tendance à vouloir s'attacher la caution des universitaires dans l'objectif de faire passer leur communication. « Je ne suis pas là pour répondre à leur sollicitation et faire passer les idées sur la nanotechnologie » s'insurge Patrick Chaskiel. Reste que les chercheurs sont terriblement absents du débat public, n'ayant ni le temps ni les moyens de faire de la vulgarisation intelligente. Les syndicats eux-mêmes restent discrets dans le domaine, constate-t-il.

« Le développement de la science a-t-elle encore une place dans l'économie d'aujourd'hui ? » provoque un chercheur de l'Inserm. La question n'est pas si incongrue.

Les laboratoires pharmaceutiques, eux aussi soumis à la tyrannie du court terme, ne cherchent plus de nouvelles molécules dont l'autorisation de mise sur le marché demande dix longues années. Ils sélectionnent leurs axes de recherche en fonction du marché et profitent des effets d'aubaine fiscale parce « qu'il n'y a plus de blockbuster qui donnent une rentabilité de 20 % ».

Les nanotechnologies, par la variété des disciplines et des domaines qu'elles touchent, l'hypersensibilité de leurs propriétés, soulèvent de nouveau la question de la santé au travail. « Si des progrès considérables ont été réalisés, au cours des décennies passées, de nouveaux risques spécifiques apparaissent qui n'excluent plus de nouvelles dégradations » avance Patrick Chaskiel. Pour lui, la structure même des nanotechnologies et des process de production interroge les organisations syndicales sur leurs propres structures : « On passe des grandes filières, cadres des négociations collectives, à un schéma de cycle du produit. Les problématiques de santé deviennent transversales ».

La question de la nature du débat public sur le développement industriel reste posée. Comment les organisations syndicales, dont la base est sociale, peuvent-elles y participer et reprendre la main ? ■

(1) Directive reach : (Registration, evaluation and authorisation of chemicals). Cadre réglementaire de gestion des substances chimiques.

Consultation nationale des professions techniciennes / professions intermédiaires

Le congrès de l'Ugict à Vichy a confirmé l'attachement des professions techniciennes à un réel déroulement de carrière. Le passage de technicien à cadre s'est considérablement réduit et dans le même temps l'évolution dans la filière technicienne est bloquée.

Il a également révélé que les professions techniciennes sont énormément touchées par les modifications du travail. Les nouvelles formes d'organisations engendrent un sentiment d'« abandon ». Les profils des postes changent comme les contenus. Prépondérance de la langue anglaise, obligation de rendre compte en permanence de son travail, normalisation à outrance et mise en place de procédures toujours plus contraignantes sont aujourd'hui le quotidien des salariés de ces catégories.

A l'occasion des États généraux des professions techniciennes, le 13 janvier dernier, des propositions ont été avancées (projet de grille unique, redéfinition du sens du salaire...) et des pistes ont été tracées pour d'autres contenus professionnels.

Pour donner une suite et un débouché revendicatif aux États généraux, le congrès de l'Ugict a validé la proposition d'une consultation nationale des professions techniciennes et intermédiaires. Cette consultation est un formidable outil de connaissance de cette population très diverse mais indispensable à la bonne marche des entreprises et services comme de l'économie.

Pour l'Ugict, c'est l'occasion de connaître cette diversité comme pour nos professions, mais aussi de permettre aux syndiqués mais également aux salariés issus de ces catégories de se réapproprier le travail revendicatif.

La consultation va aider nos organisations - spécifiques ou non -, à engager un travail de proximité avec une population - qui représente près de 60% des syndiqués affiliés à l'Ugict -, une population diplômée et jeune, qui inscrit le travail, la vie professionnelle dans ses préoccupations mais au même titre que la vie personnelle.

La question des salaires est revenue sur le devant de la scène, ce

qui a incité le gouvernement à annoncer la fameuse prime qui ne serait versée que pour les salariés du privé dont l'entreprise a versé des dividendes aux actionnaires... Des paroles toujours des paroles, peut-être pour faire oublier les précédentes promesses et les conséquences de la crise sur le portemonnaie des salariés.

Encore une fois la tactique gouvernementale est de faire diversion et de diviser en opposant entre eux les salariés des grandes entreprises et des petites, ceux du privé et du public, les actifs et les retraités.

Dans ce contexte, notre proposition de consultation est à l'opposé l'outil pour rassembler et fédérer l'ensemble des professions techniciennes et intermédiaires.

Les préoccupations comme les attentes bougent, sachons par cette consultation nationale offrir aux professions techniciennes et intermédiaires à la fois un moyen de s'exprimer et de nous rencontrer pour que l'Ugict soit, dans les faits, la référence syndicale !



Pour l'Ugict, c'est l'occasion de connaître cette diversité comme pour nos professions, mais aussi de permettre aux syndiqués mais également aux salariés issus de ces catégories de se réapproprier le travail revendicatif.

La consultation et le « quatre pages » de compte rendu des États généraux sont à la disposition des organisations en version papier et disponibles sous forme électronique – et téléchargeables – sur le site de l'Ugict.

**La consultation peut être renseignée en ligne également sur le site. Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à Valérie Specq
Tél. : 01 48 18 85 06 - E-mail : revendicatif@ugict.cgt.fr**

**Prochaines réunions du pôle « professions techniciennes »
jeudi 26 mai de 9 h 30 à 12 h et mercredi 29 juin de 13 h 30 à 16 h
à l'Ugict, salle triangulaire - 1^{er} étage du bâtiment confédéral à Montreuil.**

Les grands patrons en France, du capitalisme d'État à la financiarisation

Cette première soirée-débat d'après Congrès, a suscité beaucoup d'attention, de la part des participants, non seulement à cause de l'intérêt du sujet, mais aussi en raison de l'outil d'analyse mis en œuvre. Explications.

« Qui sont les grands patrons en France ? D'où viennent-ils et comment sont-ils parvenus à la tête des plus grandes entreprises françaises ? ». La réponse à ces questions est le premier objectif annoncé de l'ouvrage. Le lecteur y trouvera, de brèves notices biographiques, en dehors d'un solide développement sur l'affaire Jean-Marie Messier et la finance, un certain nombre de rappels économiques, sociologiques et historiques permettant de mieux appréhender le passage du capitalisme familial et entrepreneurial, où le patron est le manager, au capitalisme actionnarial puis financier où les actionnaires sont devenus les véritables propriétaires et décisionnaires de la société. Encore qu'il faille modérer cette affirmation, car souvent seuls les conseils d'administration possèdent l'exercice du pouvoir, épaulés par des bataillons de cabinets d'avocats du droit des affaires, comme tiennent à le préciser les auteurs.

Une première partie de l'intervention d'Eric Grémont fut consacrée à un rappel de fondamentaux que l'idéologie actuelle a tendance à occulter voire à oublier. Ainsi, les « Trente glorieuses », époque de référence de développement économique, de promotion sociale, et de croissance de revenu, ont marqué l'apogée du capitalisme d'État. Flash-back : après 1945, la plupart des dirigeants des grandes sociétés sont issus des grands corps de l'État : des Mines, des Ponts etc. : « Ils viennent pour la grande majorité des cabinets ministériels ou des grandes directions centrales ». Ils y expriment une idée du développement et avec une réussite certaine. Mais, peu à peu, les liens étroits qui liaient

l'appareil politico-administratif à l'élite économique changent de nature avec une forte inflexion après le premier choc pétrolier. Au début des années 1980, « Les anciens fonctionnaires souvent à la tête des entreprises publiques se convertissent aux valeurs et aux modes de fonctionnement de l'entreprise privée. En privatisant les entreprises les grands patrons se sont eux-mêmes privatisés » constate François-Xavier Dudouet. Dans la

Les grands patrons de France, du capitalisme d'État à la financiarisation, François-Xavier Dudouet et Eric Grémont. Éditions Lignes de repères, 18 euros. Les auteurs : François-Xavier Dudouet, chercheur au CNRS, rattaché à l'Irisso Institut de Recherche Interdisciplinaire en Sciences Sociales (Université de Paris Dauphine) ; Eric Grémont, économiste, président de l'Observatoire politico-économique des structures du capitalisme (OpesC). Tous deux ont fondé l'OpesC en 2004.

décennie qui suit apparaissent de nouveaux managers.

En 2008, parmi les n°1 de CAC 40, 23 % sortent HEC, 15 % des GEC (Grandes Écoles de Commerce), 5 % de l'ESSEC. Mais plus de 80 % des patrons restent français, 15 % sont Européens et leur moyenne d'âge dépasse les 58 ans. Toujours selon François-Xavier Dudouet, ces nouveaux grands patrons n'auraient ni vision politique, ni du long terme, resteraient bourrés de préjugés, mais « possèdent les qualités d'hommes d'appareil », malgré l'abandon, au

cours de leur formation, de disciplines jusqu'alors jugées essentielles comme l'histoire ou l'économie. « Pourtant les meilleurs spéculateurs sont formés à ces deux disciplines » affirme Eric Grémont. Ces grands managers seraient en recherche sociale. Des événements récurrents comme Davos ou Bilderberg (dit du groupe des mystérieux maîtres du monde) serviraient aussi à la constitution d'un type social, mais dans cet exercice, les français auraient du mal à tisser des liens : « Ils n'ont pas de stratégie globale à l'international, ils ne sont pas là pour peser sur le monde, ils sont là pour le pouvoir » affirment les auteurs. Mais, l'ambition de ce livre est aussi « de produire un discours critique sur les formes contemporaines du pouvoir économique et les transformations du capitalisme en France ».

Dans la discussion de notre débat cet aspect suscitera de nombreux et vifs questionnements, car il s'appuie sur une vision économique, économiste, que d'aucune jugent mécaniste où le rapport capital-travail et les forces qui le sous-tendent restent en coulisses et qui permet de considérer 1936, 1945 et 1968 que comme des épiphénomènes dans l'évolution historique du capital. Une vision que de différents intervenants s'accordèrent à trouver réductrice. Quelle est la thèse développée s'interrogent alors les participants ? Pour les auteurs, « Les monopoles assurés par l'État sont attaqués de toutes parts (l'éducation, le transport, la santé...) l'État n'est plus en capacité sociale et politique ». Il privilégie la rente au travail et c'est une analyse que l'on ne peut que partager. Pour les auteurs,

« Les politiques ont compris que la fraction majoritaire de leur électorat ne travaille plus et le système social privilégie les anciens et cannibalise les entrants ». Une affirmation qui va dans le sens des thèses du sociologue, très en vue, Louis Chauvel⁽¹⁾ qui dénonce la confiscation des pouvoirs, économiques (mais aussi médiatiques) par les quinquas bientôt sexagénaires. Reste à savoir où mène cette mise en opposition des générations ? Alors où va-t-on s'interroger légitimement les participants à cette première soirée débat d'après Congrès ?

Pour les auteurs, l'hypothèse est double, soit nous nous dirigeons vers un niveau d'intégration politico-économique supérieur (ensembles régionaux européens), soit vers un niveau local, mais il n'y a plus place pour l'État tel que nous le connaissons. « Aujourd'hui, la puissance publique n'a pas les moyens de prélever les impôts des entreprises du CAC 40. Son pouvoir n'est que potentiel : si l'État retire sa garantie aux banques tout s'écroule » augure Eric Grémont. Il ressort de ces échanges, de cette dispute qui est la nature même des soirées-débats, la volonté de dépasser des constats trop évidents et de partager pour enrichir une réflexion pluridisciplinaire et transversale notamment dans le cadre des sciences sociales et de leurs outils. L'essentiel est de pouvoir échanger, de pouvoir débattre. La confrontation des idées est plus que jamais salutaire. ■

⁽¹⁾ « Les classes moyennes à la dérive ». Éditions du Seuil (2006) ; « Le destin des générations ». Puf éditions (2010).